



**Intervention de Marisol Touraine**  
**Ministre des Affaires sociales et de la Santé**  
**Conférence sur le Règlement sanitaire international (RSI)**  
 Mercredi 23 mars 2016

Monsieur le commissaire européen,  
 Mesdames et messieurs les ministres,  
 Mesdames et messieurs les directeurs d'agences internationales,  
 Mesdames, messieurs,

**En 2005, le monde se dotait d'un instrument de droit international avec une mission essentielle, vitale même : protéger les individus face à la propagation de risques pour la santé publique.** En 10 ans, nous avons pu mesurer tant la vigueur de ces risques que l'exigence croissante d'une coopération internationale renforcée. Parce que le dérèglement climatique, la mondialisation des échanges, l'accroissement de la mobilité des personnes, des espèces animales et des denrées alimentaires, ne connaissent pas de frontière. **Oui, les crises sanitaires sont un défi grandissant pour la communauté internationale.** Elles ont chacune sa spécificité, mais toutes nous surprennent, nous déstabilisent, nous appellent à bâtir des systèmes de santé et une architectures internationales capable de **faire face à l'inattendu.**

10 ans après l'adoption du règlement sanitaire international (RSI), nous nous retrouvons dans la ville où fut installé le bureau d'appui à sa mise en œuvre. **Lyon, une métropole d'innovation,** un lieu de référence pour la recherche avec plus de 500 laboratoires et centres académiques. Lyon, où le laboratoire P4 Jean MERIEUX dont je tiens à saluer les équipes, a joué un rôle essentiel face au virus Ebola. Lyon, où SANOFI Pasteur produit le premier vaccin contre la dengue, et où plus d'une centaine de PME et start-up se sont établies pour créer un pôle de compétitivité de niveau mondial.

Vos travaux ont commencé hier. Au moment où nous abordons la question centrale du pilotage international, je veux revenir sur l'expérience de la France dans la gestion des crises sanitaires qui ont frappé ces dernières années. Trois enseignements me semblent essentiels : l'anticipation, la mobilisation citoyenne et la coopération internationale.

**I. L'anticipation, d'abord, est notre première force face aux crises.**

**Anticiper, c'est d'abord construire un système de surveillance efficace.** Nous savons combien des alertes non traitées peuvent conduire à des crises. En cas de suspicion de

Seul le prononcé fait foi

contamination, la détection rapide est essentielle. La crise Ebola a montré combien la mise à l'isolement des malades dans l'attente de l'infirmation ou de la confirmation d'une contamination est cruciale, tant pour protéger la population d'une éventuelle contagion que pour rassurer.

**Anticiper, c'est aussi préparer les professionnels de santé.** J'étais il y a quelques semaines dans les départements français d'Amérique touchés par l'épidémie de Zika. J'ai pu mesurer une nouvelle fois combien les infrastructures seules ne suffisent pas, et combien la formation, la mobilisation et le rassemblement des équipes médicales sont importants. J'ai vu, aussi, comment notre système de santé parvient à progresser à chaque crise. Notre expérience de l'épidémie de chikungunya en 2014 nous permet, aujourd'hui, d'être mieux armés face au Zika. Des **programmes de formation des professionnels de santé** doivent être développés à l'international pour que l'ensemble des Etats puissent s'appuyer sur l'expérience acquise.

**Anticiper, c'est aussi donner les moyens nécessaires à la recherche.** C'est la recherche qui nous a permis d'identifier les liens entre le virus Zika et les malformations fœtales. Il nous faut soutenir et renforcer la recherche et les collaborations internationales entre chercheurs et soignants, notamment des organisations non-gouvernementales, qui sont aux avant-postes.

**Anticiper, enfin, c'est se préparer à devoir réagir « à chaud » lorsqu'apparaît une situation qui comporte une part d'inconnu.** La construction de systèmes de réponse sanitaire est le meilleur garant pour **limiter l'ampleur d'une crise**. Sur ce point aussi, il nous faut avancer en soutenant les Etats dont le système de santé est encore faible, en les armant aussi, par exemple, de dispositifs de **lutte anti-vectorielle**. **Bien réagir, c'est savoir s'adapter, car chaque crise à ses spécificités.** La crise Ebola a nécessité une prise en charge massive, la mise en place de services de laboratoire de qualité et l'organisation d'inhumations sans risque. L'épidémie de Zika appelle d'autres types d'intervention avec un suivi et une prise en charge spécifiques pour les femmes enceintes.

## **II. Le second enseignement que nous devons tirer des crises récentes, c'est la nécessaire implication de la population.**

Cet enjeu a été parfaitement illustré lors de l'épidémie Ebola en Afrique de l'Ouest. La défiance des populations à l'égard des secours sanitaires a contribué aux difficultés d'endiguement de l'épidémie.

C'est pourquoi **la communication est un déterminant majeur de la gestion de crise**. Il s'agit de fournir une information exacte et précise à la population, alors même que les connaissances sont encore susceptibles d'évoluer. Pendant la crise Ebola, nous avons informé des dangers, sans provoquer la psychose dans nos pays. De même, dès l'apparition du premier cas de malade du virus Zika sur le territoire français, j'ai sensibilisé l'ensemble du grand public aux mesures de protections individuelles, notamment, en diffusant dans les médias locaux des spots radiophoniques et télévisés.

Pour qu'une adhésion aux discours officiels existe en toutes circonstances, il faut faire **participer la population elle-même, le plus précocement possible**. Cela peut passer

Seul le prononcé fait foi

par **les réseaux sociaux**, notamment pour des sujets sensibles comme la vaccination. L'enjeu est donc ici la transparence et la responsabilisation.

**III. Enfin, troisième enseignement, face à des épidémies qui ne connaissent pas de frontières, il nous faut un pilotage et une gouvernance internationale solides.**

La sécurité sanitaire doit rester une priorité de l'agenda politique mondial. **Le règlement sanitaire international (RSI) est notre cadre juridique commun, un guide dont le respect par chaque Etat garantit la protection de toute la planète.**

Pour une mise en œuvre universelle et effective du règlement sanitaire international (RSI), nous devons avancer dans deux directions. Tout d'abord, nous devons **évaluer de manière lucide et indépendante l'application du règlement sanitaire international (RSI) dans chaque Etat**. Ensuite, nous devons **renforcer l'aide financière, technique et humaine** pour aider les Etats à respecter leurs engagements. **Sur ces deux points, le rôle de l'OMS est central**. Nous devons tous être engagés à ses côtés, pays membres comme bailleurs internationaux.

La prochaine Assemblée mondiale de la Santé sera l'occasion de prendre les décisions nécessaires pour permettre à l'OMS de remplir ces deux missions. Le **document de conclusion** qui sera adopté à l'issue des travaux de cette conférence nous permettra de franchir une étape importante.

Mesdames, messieurs,

**La sécurité sanitaire est un droit pour nos populations à qui nous devons garantir une protection optimale.** Notre devoir en tant que responsables politiques est de construire des systèmes de santé au niveau national comme international capables de faire face à des épidémies de grande ampleur. **Anticipation, réactivité, démocratie sanitaire, solidarité internationale, telles sont les clés de la réussite d'une sécurité sanitaire mondiale.**

Je vous remercie.